cimetière, il y a trois ou quatre mois, sont à la disposition de leurs propriétaires, au commissariat du 5e arrondissement.

Comme l'enquête n'est pas terminée, nous taisons les noms des coupables contre lesquels procès-verbal a été dressé.

Ivresse et rixe. — Procès-verbal a été dressé à la charge des nommés Dehay Alphonse 37 ans, journalier, rue du Chemin de Fer, Bleuvacque Elisée, 45 ans, marchande, même adresse, Debaets Léon, 29 ans, garçon brasseur, rue de l'Ommelet, 131, Foulon Albert, 20 ans, fondeur, rue des Phalempins, 47, à Tourcoing, inculpés d'ivresse scandaleuse et rixe sur la voie publique.

Accidents du travail. — A la Société Anonyme, M. Kimpe Adolphe, âgé de 21 ans, balayeur, demeurant à Wattrelos, s'est blessé à l'index gauche en retirant une mèche de laine du *faux-fond d'une carde.*

— Chez Mme veuve Gaydet, M. Louis Lecomte âgé de 26 ans, peigneron, demeurant rue de l'Epeule, 58, s'est coupé la main gauche en buttant contre un carreau cassé.

— Chez M. Joinville frères, M. Fruy Auguste, âgé de 38 ans, charretier, demeurant rue Henri Martin, a eu la main droite comprimée en déchargeant une poulie.

Savon Princesse Makoko, Parfum nouveau

CONSULTATIONS pour Maladies des Femmes et des Enfants par Madame BERNSON, Docteur en Médecine, tous les **Mardis** et **Samedis**, de 4 heures à 5 heures 1/2, à l'*Hôtel Ferraille*, **ROUBAIX.**

Demain jeudi, à l'occasion de l'Ascension, le Palais des Nouveautés, 32-34, Grande-Rue, Roubaix, offrira des ballons aux enfants accompagnant les acheteurs.

Choix unique, prix remarquablement bas, tels sont les avantages offerts et dont profitent les dames qui achètent aux *Galeries Lilloises*, leurs *tissus* et lainages. *Coupons pour rien.*

WATTRELOS

La fraude. — Barets Jean et Delmet Alfred, sous-brigadier et préposé des douanes à Roubaix, de garde lundi vers minuit, au chemin des « Hautes » ont mis en état d'arrestation Boons Joseph, âgé de 25 ans, rattacheur, demeurant au « Petit Tournai », porteur de 90 kilos de café vert, valant 264 fr.

Vol de numéraire. — Lundi pendant une courte absence de Mme Tiberghien Maria, femme Berthel, demeurant maison Leclercq, rue de l'Industrie, un malfaiteur s'est introduit chez elle et a enlevé une somme de 15 fr. qui se trouvait dans une tire-lire.

Vandalisme. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs inconnus ont scié deux peupliers bordant une propriété au « Petit Paris » et appartenant à M. Henri Castelain, propriétaire à Estaimpuis.

Violences. — Procès-verbal a été dressé à Elodie Vermeulen, âgé de 33 ans, femme Notterman, inculpée de violences sur Emilie Planquel.

— M. Constant Stragier, cabaretier au Touquet, a déposé entre les mains de M. Bossart, commissaire de police, une plainte pour violences contre Alphonse Christiaens.

Arrestation d'une expulsée. — Hier après midi, la gendarmerie a mis en état d'arrestation au hameau du Laboureur, la nommée Bcquereau Marie-Thérèse, née le 30 mars 1842, à Rumignies (Belgique), demeurant au « Ballon », expulsée depuis le 30 septembre 1901.

WASQUEHAL

On nous écrit : Dimanche dernier, un groupe de vieux soldats de la société qui a son siège chez un conseiller municipal clérical de Wasquehal, étaient allés féliciter le noble comte de Montalembert de sa réélection. Le seigneur daigna écouter les respectueuses félicitations de ses manants et comme toute peine mérite salaire, il leur fit donner vingt francs...., pour boire....

Ce que firent d'ailleurs consciencieusement nos cinq vieux soldats. Ils rentrèrent au plus proche cabaret et firent emplir les chopes. En buvant, ils causèrent, ils s'échauffèrent même et *peut-être parce qu'ils considéraient que le seigneur ne s'était pas montré assez large à leur égard*, ils se mirent à le mépriser à qui mieux mieux.

Un conseiller municipal socialiste d'Annappes qui les écoutait, écœuré de leurs propos les tança vertement et leur fit comprendre tout ce que leur conduite avait de jésuitique.

Et voilà combien sont sincères les opinions politiques de nos cléricaux si dignement représentés au Conseil municipal de Wasquehal.

Les vols. — Dans la nuit de lundi à mardi, un malfaiteur inconnu s'est introduit par effraction dans la cour de l'estaminet du «Noir Bonnet», tenu par M. Napoléon Destailleur.

Après avoir fracturé la porte du poulailler, il s'est emparé d'un coq, de 8 poules et de 2 lapins.

Le même malfaiteur a également fracturé les poulaillers de Mme veuve Destombe et de M. Louis Liétard, mais sans rien enlever.

TOURCOING

Une circulaire de M. Dron

M. Dron adresse aux électeurs de la huitième circonscription la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Je remercie ceux d'entre vous qui m'ont honoré de leur confiance et de leur sympathie le 27 avril.

A Tourcoing, les électeurs m'ont donné environ 6.500 voix : le candidat de la réaction était distancé de plus 1.700 voix et la majorité absolue *m'était acquise* sur les deux concurrents. **Les communes**, pour des raisons faciles à discerner, m'ont été moins favorables et cependant le résultat général est de nature à réjouir tous les cœurs vraiment républicains, puisque, dans l'ensemble, notre parti tient la tête avec 8.034 suffrages sur 17,349 votants.

Si j'ajoute que **10,342 électeurs ont acclamé la République démocratique et sociale, quand le parti des jésuites en groupait moins de 7,000,** *vous aurez une idée nette et précise* de la situation dans laquelle la lutte va s'engager, au scrutin de ballottage.

Le résultat final n'est donc pas douteux. Il faut, pour l'honneur de notre citadelle républicaine, qu'il soit éclatant et que votre verdict décourage à jamais les efforts désespérés que tenteront une fois encore des adversaires sans scrupule, dont les armes favorites sont le mensonge et la corruption.

Les questions de personnes ne sont rien : le scrutin de dimanche ne laisse aux prises que les principes.

D'un côté, il y a la politique inspirée par le fanatisme, attentatoire à la liberté des citoyens, qui voudrait livrer à la secte des moines le gouvernement de la France.

C'est la politique des gens au cœur desséché qui se complaisent à maintenir toutes les inégalités et les injustices sociales, qui dégradent la charité et en trafiquent au profit de leurs ambitions, qui ne demandent qu'à perpétuer l'ignorance dans les masses populaires afin qu'elles soient plus faciles à asservir et à dominer.

Soutenue par le groupe bâtard formé de débris de tous les partis de réaction, où *le blanc rétrograde coudoie le grotesque Ratapoil, où Rodin conspire avec le brouillard nationaliste*, cette politique vient d'être solennellement condamnée par le pays.

En face d'elle, se dresse l'œuvre de défense et de réformes républicaines : celle qui, s'inspirant de la raison, défend les prérogatives de la société civile, entend faire respecter les droits de l'Etat laïque dans le domaine de l'instruction ; celle qui s'inspirant de la solidarité sociale, veut relever les humbles, soulager les malheureux, donner à chacun sa place au soleil, pour que tous participent enfin au bien être engendré par les conquêtes de la science et par le développement des idées démocratiques.

Lois sociales qui amélioreront le sort des ouvriers, — caisse de retraites qui assurera contre la misère les vieux travailleurs et les invalides du travail, — lois de justice qui répartiront plus équitablement les charges fiscales et rétabliront l'égalité de l'impôt du sang, avec réduction de la durée du service militaire et suppression des 13 jours, — lois tutélaires qui sauvegarderont l'école laïque, gardienne des conquêtes de la Révolution et instrument de tous les progrès futurs — : telle sera la tâche de demain, celle à laquelle je m'appliquerai avec la majorité républicaine que le pays a eu la sagesse de renvoyer à la Chambre, **notablement renforcée.**

Et **sur le terrain des intérêts pratiques**, est-ce que l'homme inexpérimenté qui personnifie la Réaction, ne se rend pas compte de l'impuissance dans laquelle il se débattrait, avec son groupe, s'il était élu ! Est-ce que Tourcoing et les communes ont intérêt à se priver du concours que peut leur valoir une collaboration fidèle de 13 années à l'œuvre de défense républicaine !

Votre bon sens et votre attachement à la République vous dictent votre devoir. Vous ferez justice de la campagne malpropre à laquelle je n'ai opposé que mon mépris d'honnête homme.

Je fais appel à tous les bons citoyens :

TOUS DEBOUT pour la République, contre la Réaction !

Gustave DRON.

SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE

de Tourcoing et ses cantons

Le comité de la *Solidarité Républicaine* organise pour jeudi prochain 8 mai, à 4 h. 12 du soir, dans la salle du Casino, rue Nationale, une grande réunion républicaine sous la présidence de M. Maxime Lecomte, sénateur, avec le concours de plusieurs orateurs.

Tous les adhérents à la *Solidarité* sont conviés à cette réunion. Ceux qui par erreur n'auraient pas reçu de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

D'autre part, les républicains qui, bien que non inscrits à la *Solidarité* seraient désireux d'assister à la réunion, y seront admis sur la présentation de membres connus du Comité.

«Trêve aux personnalités»

Sous ce titre, les élus socialistes de Tourcoing (excepté Delphin Dumortier) de Marcq et Mouvaux, faisaient paraitre une affiche le veille du premier tour de scrutin. Ils y disaient : « Dans le parti socialiste, on ne vote pas pour un homme comme chez les dronistes, *on vote pour un principe*, pour le principe socialiste. *Comme* ils montraient bien qu'ils se rendaient compte du peu d'estime que les électeurs avaient pour le citoyen Delesalle. (Celui-ci n'a pas dû en être très flatté !)

Environ 2.000 socialistes, oubliant volontairement ce qu'était leur candidat, votèrent non pour l'homme, mais pour le principe.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'essayer de faire triompher le socialisme, il s'agit d'**assurer la victoire du principe républicain.**

Oui, socialistes, *trêve aux personnalités.* Dans le parti républicain tout entier, on ne votera pas le 11 mai, pour un homme, on votera pour un principe, le *principe républicain.*

La lutte est circonscrite entre la réaction et la République : il faut que cette dernière triomphe à **une éclatante majorité.**

Les voix socialistes s'uniront aux 8000 voix obtenues par le citoyen Gustave Dron, pour faire bloc contre les cléricaux et les réactionnaires.

M. Monnier, le **candidat des blancs**, ne doit pas obtenir une seule voix en plus *qu'au 1er tour*. S'il y a quelques *traitres (bien rares*, j'ose l'espérer pour l'honneur du parti socialiste) qui accordent leurs voix à l'ennemi des réformes sociales, par contre, des républicains modérés, fourvoyés la première fois dans le clan clérical, reviendront au candidat sincèrement républicain.

Socialistes, on ne pourrait vous faire aucun reproche d'avoir voté la première fois pour le citoyen Delesalle, puisque vous pensiez remplir ainsi votre devoir. *Mais vous seriez bien coupables, vous deviendriez des traitres* au parti véritablement républicain et socialiste, si, cette fois, vous ne vous ralliez pas **sincèrement et franchement** à la candidature du citoyen Gustave Dron.

Le comité qui a décidé le maintien de la candidature Delesalle **ne peut plus parler au nom du parti socialiste.** Il ne représente plus que **le parti de la haine.** Vous le désavouerez publiquement. Vous rejetterez toute solidarité avec ceux qui font **le jeu des blancs** et qui sont, j'en suis sûr, peu nombreux.

Socialistes, vous êtes **républicains.** Votez en masse pour le républicain **Gustave DRON.**

A bas les blancs et leurs alliés ! **A bas les traitres !**

Un Z.

Sous le masque !

Dans toute la France, les républicains et les socialistes de toutes nuances — excepté et pour cause à Tourcoing — sont unis pour *faire face à la Réaction qui se présente ici sous sa forme la plus hideuse, la plus perfide.* Mais sous le masque, il y a la face blême du jésuite !

Et c'est abominable, cette campagne de mensonges, de calomnies, ce manque absolu de sens moral, de franchise et de loyauté.

On recule épouvanté devant ce que peuvent enfanter les cerveaux pétris par les jésuites. On se demande ce que deviendrait ce pays de droiture et de loyauté s'il était livré à ces gens-là ! Malhonnête est synonyme de jésuite, et leur presse en est la preuve ! Tout cela grouille, barbote dans la boue ; tout cela se délecte de mensonges, et on se demande comment les honnêtes gens *peuvent encore lire ces feuilles immondes* dont chaque ligne distille le fiel.

Ces journaux sont parvenus, par la suggestion, à faire du faux le vrai, du mensonge la vérité.

Et c'est inepte, inepte à un tel point que c'en est presque offensant pour les lecteurs, car écrire de pareilles ineptics, c'est les supposer assez bêtes pour les croire. Aussi, ces journaux craignent-ils la lumière, et, par tous les moyens, par la pression, *par l'argent, par le confessionnal, ils défendent aux* citoyens la lecture des autres journaux. Par l'habitude, les lecteurs des journaux immondes s'intoxiquent : ils deviennent des *gagas intellectuels.*

Mais les électeurs du canton de Tourcoing n'en sont pas là; ce sont des hommes libres, des citoyens honnêtes, des gens intelligents, et lorsqu'on remue la boue, ils ont la délicatesse de se boucher le nez. En ce moment, les égoûts sont ouverts, et ça sent mauvais. Allons, citoyens, un bon coup de balai pour assainir votre ville. — **Votez pour Dron.**

Un républicain socialiste.

Démenti pour la frime

L'un des organes de la réaction que je ne nommerai pas par respect pour les Tourquennois, a essayé de nier le fait des dames quêteuses qui ont prélevé les deux derniers sous *d'une pauvre femme et la dernière pièce* de dix sous d'un autre côté. Elle l'a fait en termes si galants, si doux, si mielleux, qu'il ne faut pas demander quel est le monsieur V... qui a signé l'article.

Tout le monde le devine, ce n'est sûrement pas un élève des écoles laïques, c'est un habitué du fort Chabrol et de la rue du Sentier, c'est un petit monsieur fort bien pensant, ayant fait de belles études morales et religieuses, un monsieur enfin qui connait l'histoire des petitéfesses.

Donc ce Monsieur bien éduqué nie. Eh bien ! je le répète, tout mauvais cas est niable. Que le Comité Monnier réunisse les Dames quêteuses, et qu'on les interroge. Il se rendra compte du fait avancé, à moins que certaines demoiselles qui ont peut-être fait trop de zèle pour avoir une bonne note, nous n'en doutons pas, ne se mettent à nier aussi.

Le fait avancé est tellement peu niable qu'on citerait les noms des personnes, si on ne craignait les représailles à leur adresse.

Nier, nier toujours, c'est le fait de votre parti, Messieurs de la Réaction : vous niez même les petits papiers sortis du fort Chabrol.

Comme le chien qui crie avant d'avoir reçu la pierre qu'on lui jette, comme l'enfant en défaut qui crie : « Ce n'est pas moi » avant que sa mère l'ait questionné sur un mauvais cas, Monsieur V..., au nom du comité, se démène, il apostrophe, il emploie les gros mots. On dirait qu'il connait l'argot des gamins de Paris. Ne les fréquenterait-il pas par hasard ?

Je suis sûr qu'il va reprendre sa belle plume, blanche comme une fleur de lys et la tremper dans l'encrier de l'injure pour nier le coup des

MACHINES A COUDRE

Si M. Dron est nommé, colportent les hommes des blancs, les partisans ou plutôt les chauffeurs de Monnier, il va faire une loi qui va frapper les machines à coudre d'un impôt de dix francs par machine.

Bien des femmes se laissent prendre à cela ; elles se figurent que M. Dron à lui seul peut faire une loi, qu'elle est déjà faite même et qu'on va passer pour savoir si oui *ou non une machine à coudre existe dans* la maison.

On cite plus d'une ménagère qui a caché la machine au grenier pour échapper à cet impôt imaginaire dont M. Dron est rendu responsable.

On leur persuade à ces bonnes femmes que si elles font voter leur mari pour M. Monnier, celui-ci fera annuler la loi, et qu'ainsi elles ne payeront pas.

Vous voyez d'ici le truc ingénieux, le *mensonge, la calomnie.*

On va nier encore. Ce n'est pas M. Monnier qui fait cela, dira-t on. C'est bien possible M. V..., j'en suis même à peu près convaincu. Mais comme l'a dit le bon La Fontaine : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère». Si ce n'est pas M. Monnier, c'est l'un des siens, c'est un homme de son parti, c'est un de ses braves soutiens ; à moins que ce ne soit une dame quêteuse ! ! !

Que les ménagères se rassurent, qu'elles *remènent leur machine à coudre là où elle* était avant, elles n'auront rien à payer.

M. Dron n'est pas de cette trempe-là. Quand il aurait le pouvoir de faire une loi à lui seul, il n'en profiterait pas pour dauber sur le pauvre, sur le malheureux ; il compâtit trop à la misère, il a trop souci de la soulager pour cela.

Ceux qui veulent en avoir la preuve n'ont qu'à interroger les grands pères de l'hospice, ou les orphelins, ou les malades de l'hôpital.

Mentez, mentez hardiment, Messieurs du fort Chabrol, il en restera toujours quelque chose. Oui il restera tous les honnêtes gens, tous les fervents républicains qui, dimanche, déposeront dans l'urne leur bulletin au nom de

Gustave DRON

Lui n'est pas le candidat de la réaction, ni des jésuites de tout acabit. Il est le seul représentant du parti républicain. Les socialistes se sont comptés le dimanche 27 avril en votant pour un des leurs, ils en avaient bien le droit.

Ils savent bien que leur candidat Albert Delesalle ne peut arriver, ils reporteront leurs voix sur le nom de Gustave Dron, le défenseur de leurs intérêts. Pas un ne voudra suivre les conseils qu'on pourrait donner en insinuant de voter pour Léon Monnier, candidat républicain... du paper.

Du Toupet

Il n'y a, dit-on, que le toupet qui sauve. La cause des cléricaux ne sera point sauvée car elle est trop mauvaise ; mais on ne pourra point leur reprocher de l'avoir perdue par manque de toupet.

On sait l'odieuse campagne qu'ils mènent contre le candidat républicain M. Dron. Tous les électeurs ont été témoins des sales *moyens, des mensonges méprisables*, des calomnies et de la corruption qu'ils ne craignent point d'employer pour faire échec au républicain loyal et sans reproche qu'est le député de Tourcoing.

Ils ont marché sans scrupule, sans hésitation, sans lassitude, avec un ensemble et une cohésion qui dénotaient l'exécution d'un plan soigneusement conçu d'avance et rigoureusement exécuté.

Et voilà qu'ils ont le front, dans la *Croix du Nord*, de reprocher aux républicains de Tourcoing leurs « manœuvres » contre..... M. Delesalle.

Mais ce qui dépasse les bornes de la fumisterie permise, c'est la menace non déguisée, par laquelle la *Croix* termine son article, de réclamer l'invalidation de l'élection de M. Dron qui ne fait donc plus aucun doute même pour les cléricaux.

En vérité, cela est plus encore de l'inconscience que de la fourberie. Oui, des manœuvres de corruption, d'intimidation, de pression ont été perpétrées et la *Croix du Nord* elle-même, ne craignait pas, dernièrement, d'adresser des menaces aux fonctionnaires dans un article de l'abbé *Masquelier, paru en tête de ses colonnes* ; mais ceux-là seuls qui les employèrent et qui mirent en elles leur espoir de succès, ce sont les cléricaux-nationalistes qui osent aujourd'hui venir les reprocher aux républicains.

Et puis, n'est-il pas quelque peu extraordinaire, aussi, que le journal congréganiste se fasse ainsi le défenseur du citoyen Delesalle ? N'est il pas étonnant que toutes ses attaques soient dirigées contre le porte-drapeau du parti républicain ?

La *Croix* ferait bien mieux de nous expliquer cette étrange attitude que de se complaire à des rodomontades hypocrites qui *ne donnent le change à personne.*

Tout mauvais cas est niable

C'est le cas du *Journal de Roubaix* qui essaie de nier que les listes électorales ont été *légalement confectionnées.*

Le journal de M. Monnier ergote de plus en plus. Il va jusqu'à dire que les douaniers et les employés des postes sont des fonctionnaires du gouvernement, et que les employés du chemin de fer sont appointés par la Compagnie du Nord.

Quelle nouvelle ! Qui savait cela ? Un enfant ne le dirait pas ? (Quelle question de droit !)

Mais ce qu'il ne nie pas et ne peut contester, c'est que *ces fonctionnaires ou employés*, attachés, soit à la gare, soit à la poste, ont droit, en tant que citoyens, d'élire domicile où ils ont un séjour forcé.

Rien de plus naturel alors, de plus juste et de plus légal que de déclarer exercer ses droits civils ou politiques dans la localité où on remplit ses fonctions.

On ne saurait donc que louer les 48 douaniers, les 47 employés du Chemin de fer et les 25 employés des postes, qui ont fait choix de Tourcoing comme domicile et ne sont pas allés dans une localité voisine pour les besoins de la cause du *Journal de Roubaix* et de son candidat

X ou Y.

Quel veinard !

Il est dans les « petits papiers » le Journal de Roubaix. C'est lui qui a toutes les confidences. Il l'annonce lui-même en parlant de la candidature ds citoyen Delesalle : La réunion a eu lieu chez le dit citoyen et la décision prise ne sera donnée que mercredi. Pour un peu, il aurait commis une indiscrét on et l'aurait fait connaitre aujourd'hui. Mais, par respect pour la parole donnée à Monsieur Delesalle, il veut conserver le secret.

X.

Lycée de Tourcoing. — Par arrêté ministériel en date du 1er mai 1902, M. Regnault, ancien professeur de mathématiques au Lycée de Tourcoing, à la retraite, est nommé professeur honoraire.

Nous adressons à M. Regnault nos vives et bien sympathiques félicitations.

Avis aux familles ayant un fils sous les drapeaux. — Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, 17, 18, 19 mai courant, ceux d'entre eux qui ant un fils sous les drapeaux et qui désireraient le voir revenir à Tourcoinh pendant ces quelques jours, peuvent en faire la demande à M. le capitaine-commandant de la compagnie ou de l'escadron.

Il se chargera volontiers de la transmettre à l'autorité militaire, après l'avoir appuyée d'un avis des plus favorables.

Les demandes de permission devront être déposées au bureau du secrétariat, à la mairie.

Accidents de travail. — M. Gustave Ducoulombier, 50 ans, tisserand chez M. Masure fils, fabricant de tapis, rue du Bus, a été blessé au pouce gauche par le couteau de baguette de *son métier.* Docteur Cuisset, huit jours.

— M. Louis Decottignies, 23 ans, porteur de bière au service de MM. Dujardin et Delmasure, brasseurs à Roubaix, a glissé sur une marche d'escalier et s'est blessé à la paroi abdominale. Docteur Desbonnets, huit jours.

— M. Lucien Hannotte, 27 ans, soigneur chez M. R. Fallot, rue Winoc-Chocquel, s'est blessé à l'index droit en rattachant une corde à l'aide d'un crochet. Docteur Vanneufville, dix jours.

— M. Désiré Lebreck, 24 ans, tisserand chez MM. Toulemonde, fabricants, boulevard Gambetta, a eu le médius droit écrasé par le poids de son métier. Docteur Picquet, quinze jours.

— M. Fidèle Vermant, 26 ans, rattacheur chez M. Christory fils, filateur, rue de Renaix, s'est brûlé le doigt de la main droite en mettant une corde à son métier, Docteur Bourgois, vingt jours.

— M. Louis Bersoux, 29 ans, chaudronnier chez MM. Tiberghien frères, fabricants, rue de Paris, s'est fait una contusion à la région pectorale gauche en soulevant une valve de prise de vapeur. Docteur Bernard, six jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Marée 370 kilos. — Laitues 2.130. — Asperges 108 bottes. — Pommes de terre, 1.000 kilos. — Carottes, 100 kilos.

Coups de couteau. — Une enquête est ouverte sur une bagarre qui s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi vers 2 heures près de la Chapelle de la Marlière et au cours de laquelle le nommé Arthur Defrennes, 28 ans, peigneur, rue de Jemmapes a été atteint de deux coups de couteau, l'un à l'épaule droite, l'autre à la cuisse droite.

Les blessures entraîneront une dizaine de jours d'incapacité de travail.

Coups et blessures. — Un procès-verbal a été dressé à charge de Edouard Glorieux, 60 ans, contre-maître, rue des Fauvettes, pour coups et blessures au sieur Alphonse Godron.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident de voiture. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, un tombereau chargé de tuyaux de drainage d'un diamètre assez grand, appartenant à MM. Dumont frères, traîné par un cheval, se trouvait près de la ferme de la Tour, quand tout à coup le conducteur J.-B. Multier s'aperçut que le chargement était près de tomber sur la route. Son premier mouvement fut de monter sur le véhicule pour rétablir son équilibre.

Mulliez ne put arriver à ses fins et avant qu'il eût le temps de porter remède, le chargement tomba sur la route, qui fut jonchée de débris. Mulliez reçut des blessures à la tête et aux reins.

La perte est estimée à quelques centaines de francs.

CYSOING

GENECH

Mort subite. — Dimanche matin, M. Jonville, facteur en céréales, se trouva pris tout-à-coup de violentes coliques. Son état empirant avec rapidité, un médecin fut appelé en toute hâte, mais avant que des soins puissent lui être donnés, M. Jonville expirait dans d'atroces [illegible] [illegible] francs.

LE NORD

Un éboulement à Douai

600,000 fr. de dégâts

Un important éboulement s'est produit hier à Auby-les-Douai.

Nos lecteurs n'ignorent pas que les puissantes sociétés métallurgiques de l'Est, constituées en syndicat à Longwy, ont fait récemment installer près de Douai, une grande usine de carbonisation pour la fabrication des cokes qu'elles emploient.

Hier, une batterie de 35 fours s'est subitement affaissée.

Par bonheur, aucun ouvrier n'a été blessé, mais les dommages matériels sont considérables ils sont évalués de 500,000 à 600,000 francs.

L'accident est-il dû à un vice de construction des fondations du massif, ou bien a-t-il été causé par l'affaissement du terrain qui est situé, parait-il, au-dessus de galeries souterraines de la Compagnie des mines de l'Escarpelle.

C'est ce qu'aura à établir l'expertise à laquelle il va être procédé et qui, en tout état de cause, donnera lieu à un gros procès en responsabilité.

ATTENTAT A LA DYNAMITE à Dechy

Un attentat à la dynamite a été dirigé, dans la nuit de mardi, vers une heure, sur le domicile de M. Edouard Carette, entrepreneur de fonçage des nouveaux puits des mines d'Aniche, à Guesnain, Dechy, Ecaillon, Sin.

M. Carette habite une maison située sur la route nationale. Il était profondément endormi lorsque deux formidables détonations éclatant à un court intervalle, le réveillèrent en sursaut. Affolé, M. Carette sans prendre le temps de se vêtir courut chez les voisins en criant au feu et en demandant du secours.

Immédiatement de nombreuses personnes arrivèrent et purent se rendre compte de l'attentat qui venait de se produire.

Le bâti des volets de l'immeuble avait été arraché et plusieurs cartouches de dynamite placées sur l'appui de la croisée avaient fait explosion.

La première détonation eut pour effet de faire sauter les vitres d'une croisée en mille pièces, de mettre le feu aux rideaux et de détacher les stores, qui tombèrent enflammés sur le tapis recouvrant le parquet et sur un tapis de table, au bout de la pièce.

Un vase a été brisé ; le bas d'une porte séparant les deux salons qui se suivent est noirci par la fumée ; la peinture des persiennes est brûlée comme si l'on s'était servi d'un réchaud.

La seconde cartouche a dû être posée par terre à l'extérieur, mais n'a fait que du bruit.

Heureusement la porte qui fait communiquer les deux salons était ouverte et les gaz purent s'échapper. Sans cette circonstance, la maison eût certainement sauté.

L'attentat n'a occasionné que des dégâts matériels.

Le capitaine de gendarmerie en personne a ouvert une enquête.

On se perd en conjectures sur les mobiles de cet attentat criminel.

Des ouvriers ont-ils voulu se venger de M. Carette, ou bien se sont-ils trompés et avaient-ils l'intention de faire sauter la maison contiguë occupée par un ingénieur des mines ?

C'est ce qu'il sera fort difficile d'établir.

Le parquet de Douai s'est transporté à Dechy dans l'après-midi.

Le cordon porte-feu qui a servi à provoquer l'explosion de la dynamite a été retrouvé.

PAS-DE-CALAIS

Un jeune homme tué dans un puits A ROUVROY

Depuis quelques jours le puits établi rue d'Artois se trouvait sans eau. Quatre jeunes gens, pour être agréables aux habitants du quartier se mirent dimanche matin à l'œuvre afin de nettoyer ledit puits. L'un d'eux Emile Froissart dit la Mousse, âgé de 20 ans se trouvait dans le puits avec un autre camarade, une selle pleine de pierres venait d'être chargée et du haut on la remontait, soudain la chaine se rompit. La selle et son contenu furent précipités dans le vide et tombèrent sur la tête du malheureux Froissart qui fut tué sur le coup.

Après bien des difficultés et au bout d'une demi heure l'on parvint auprès de celui-ci dont le cadavre fut remonté.

Ce jeune homme laisse une mère veuve avec neuf enfants et dont un seul travaille.

FINANCES

Paris, le 6 mai 1902.

Le marché ne présente pas de tendance bien définie. L'allure générale a été plutôt irrégulière et indécise, bien que les variations dans un sens ou dans l'autre aient été peu importantes.

Nos Rentes sont en léger progrès le 3 0/0 s'inscrit à 101 13 et le 3 1/2 0/0 à 102 fr.

Nos Etablissements de crédit sont bien tenus. Le Crédit Lyonnais monte à 1.039 ; le Crédit Foncier vaut 735 ; le Comptoir National d'Escompte 572 ; la Société Générale 610. La Compagnie Française de Mines d'Or progresse à 111.

En Valeurs industrielles, le Rio est en reprise à 1,083.

Parmi les Fonds étrangers, l'Italien fléchit à 102 15 ; l'Extérieure finit à 79.80 ; le Serbe 4 0/0 reste ferme à 79.40.

Le marché de Bruxelles est satisfaisant, 3 0/0 99.70. Capital et Dividende Nationale Financière en avance à 85.50 et 110. Hésitation aux Chemins de fer. Privilégiée Tramways Réunis ferme à 70. Capital Aciéries d'Anvers recherchée à 122.50. Glaces Nationales Belges en progrès à 610, Valeurs Congolaises indécises.

Chemins français calmes.

Comme conséquence d'achats très avantageux, les **Galeries Lilloises**, 45, rue Nationale, Lille, ont, cette année, consciencieusement baissé les prix des **Chapeaux de Paille.** Choix important.

Au lieu de ces mixtures étranges

qui, tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous un titre fantaisiste d'**APERITIF**, ne consommez que l'excellent **VIN** de

BANYULS-TRILLES Quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

SPECTACLES & CONCERTS

Hippodrome-Théâtre. — L'Engrenage, la très amusante pièce [illegible] de M. Brieux, qui vient d'être représentée à la Comédie-Française la *Petite Amie*, sera jouée dimanche prochain par Barel et son excellente troupe, au titre de laquelle figurera Dieudonné, le grand artiste du [illegible].

C'est une représentation qui [illegible]

LA TEMPÉRATURE

127 — MERCREDI 7 MAI — 248

Lever du soleil, 4 h. 33. — Coucher, 7 h. 20. Lune. — Lever à 4 h. 13 m. ; coucher à 6 h. 18 m. 29e jour de la lune.

KERMESSES

8 mai (Ascension). — Dos. Mouvaux.

CONVOCATIONS

Tourcoing. — *Orphéon des Travailleurs.* — Ce soir, mercredi 7 mai, à 8 heures 1/2 du soir, répétition générale des chœurs du concours de Denain. — Communication importante sera faite aux sociétaires. — Présence indispensable.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

ARMÉE ET MARINE

G. L. — Vous devez le porter avec le ruban, lorsque vous êtes en tenue, ainsi qu'il est prescrit pour les médailles commémoratives et les décorations. Le port du ruban est seul toléré avec la tenue civile. — *A. B.* — Ce jeune homme accomplira avec le grade de sous-lieutenant, les deux années de service dont il avait été dispensé conditionnellement. — *Jeune patriote.* — Vos parents auront à produire, à l'appui de leur demande, un relevé des contributions payées par la famille. Ce relevé leur sera délivré sans frais par le percepteur. — *Un lecteur, A. B.* — Le Ministère de la guerre pourrait seul le dire.

Colonel B.

Etat-Civil de Roubaix

Du 6 Mai

Naissances. — Hector Leclercq, rue Malesherbes — Emile Gokelaere, rue de Croÿ, 14 — Simonne Lesur, rue St-Jean, 146 — Henri Destailleur, rue Blanchemaille — Suzanne Delcambre, rue d'Italie, 33 — Jean Ferret, rue du Moulin, 185 — Suzanne Lepers, rue de France, 69 — Emilienne Boré, rue Marceau, 28 — Henriette Chauleur, Grande-Rue, 27 — Raymond Duc, rue de Wasquehal, 72.

Décès. — Charles Deronne, 1 mois, rue Jacquart — Camille Deloof, 64 ans, rue de Soubise — Julien Meurisse, 25 ans, rue de Tunis — Antoine Thomas, 32 ans, rue St-Joseph, 93 — Louis Herbaux, 68 ans, rue Pellart, 49 — François Clappel, 16 jours, rue de Tourcoing — Emile Vercruysse, 46 ans, jardinier, boulevard de Beaurepaire, 296 — Adolphe Dewyndt, 46 ans, rue Blanchemaille — Jeanne Damen, 1 an, rue Lacroix — Charlotte Alavoine, 77 ans, rue de Lannoy.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 6 mai

Naissances. — Beuwens Fernande, rue de Verdun, 28 — Vanwyaesberghe Albert, rue Jean Bart — Verscheide Julienne, rue de la Blanche-Porte, 167 — Vanalderweireit Marie rue de la Prairie, 15.

Décès. — Thoreau Aline, 2 ans, rue de Croix-Rouge — Breuze Marcel, 11 mois, rue de Paris, 56 — Sience Marie, 60 ans, rue de la Fonderie — Bernard Philippe, 7 mois, rue du Simbale, 11.

Mariage. — Entre : Jean-Baptiste Ghesyens, marchand de caisses, et Romanie Beyls, 26 ans, dévideuse.

Etat-Civil de Wattrelos

Du 6 mai

Naissances. — Marie Boonaert, Petit-Tournay — Pierre Lefrançois, Sapin-Vert.

Décès. — Louis Lamandin, 50 ans, rue du Trou de Fouan.

Etat-Civil de Croix

Naissances. — Bresonnier Marie, r. Carnot, 13.

Décès. — Debuy Marie, 1 an, r. Courbet, 17.

Etat-Civil de Mouvaux

du 16 au 30 avril

Naissances. — Angèle Dally, rue Jean Bart — Jean Coquant, rue de Roubaix — Alphonse Derycke, rue Thiers — Renée Spriet, rue Kléber — Marie Vancraynest, Vert Pré — Albert Scuvee, rue Mirabeau — Raymonde Dekeuwmei, rue de Roubaix.

Décès. — Joseph Venommeslaeghe, 6 mois 4 jours, la Citadelle — Raymonde Wauters, 6 mois 19 jours, rue Jean-Bart — Henri Mescart, 68 ans 2 mois, La Placette — Marie Delrue 87 ans, rue de Lille — Désiré Hersyn, 6 mois, rue Mirabeau — Alphonse Duryske, 2 jours, rue Thiers — Rosa Nory, 79 ans 10 mois, rue de Lille — Zoé Rousseaumart, 21 ans, rue Marceau — Martel Cotel, 67 ans, la Placette.

GOUVERNEMENT ROYAL DE HONGRIE

CONVERSION

de l'Emprunt 4 1/2 % Hongrois OR de 1889

Les porteurs d'Obligations Hongroises 4 1/2 % OR de 1889 [illegible]

Les Obligations 4 1/2 % OR de 1889 [illegible]

Pour 100 florins OR. ou 250 fr. [illegible] Florins OR 100,50 [illegible]

[illegible]

chez **MM. de ROTHSCHILD Frères, 23, R. Laffitte**, [illegible]

L'admission à la cote officielle de la Rente Hongroise 4 % 1902 en Couronnes sera demandée.

Déclaration faite au timbre le 15 Avril 1902.

BLENNORRHAGIE — ÉCOULEMENTS

Ne pas prendre de balsamiques (copahu, cubèbe, santal, etc.), ni d'injections, à quelque base médicamenteuse qu'elles soient, avant d'avoir pris, pendant dix jours au moins, la **Poudre antiphlogistique du Docteur Merlier.** — Prix : 2 francs.

Pharmacie Merlier, 148, rue de Lannoy, Roubaix. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

AGRICULTURE & COMMERCE

LAINES

Roubaix, 6 mai — Peignés (type unique) :

MOIS	précédente	COTE de midi à 4 h. 1/2 à Roubx	Tourcg.
1902 Mai	4.825	4.875	4.90
— Juin	4.825	4.90	4.90
— Juillet	4.85	4.90	4.90
— Août	4.875	4.925	4.90
— Septembre	4.875	4.90	4.95
— Octobre	4.875	4.90	4.95
— Novembre	4.875	4.95	4.95
— Décembre	4.875	4.925	4.95
1903 Janvier	4.875	4.95	4.95
— Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Décembre	20.000	à 4.75

SOIR

Mai	5.000	[illegible]
Juin	15.000	[illegible]
Juillet	5.000	[illegible]
Août	5.000	[illegible]
Octobre	15.000	[illegible]

Total [illegible] kilos.

[illegible]